

Ecole élémentaire d'Entzheim  
Rue de la Blieth  
67960 ENTZHEIM  
☎ 03.88.68.88.62  
✉ [ce.0671404m@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671404m@ac-strasbourg.fr)



Objet : Volet 2 et choix des langues

Entzheim, le 23 mars 2020

Chers parents,

Dans les semaines qui viennent, je devrai procéder à la saisie informatique de l'inscription de votre enfant en sixième. Il s'agira de la mise à jour des renseignements concernant votre enfant, du choix de l'établissement pour la rentrée, mais aussi du choix des langues que votre enfant étudiera en sixième.

Trois choix s'offrent à vous au collège de Geispolsheim :

- La section bilangue : votre enfant aura trois heures d'allemand et trois heures d'anglais par semaine. L'intérêt est de poursuivre l'étude de l'allemand entamée à l'école, et de commencer celle de l'anglais. Il sera ainsi déjà familiarisé avec les deux langues obligatoires à partir de la cinquième. De plus, le choix du bilangue laisse au collège une plus grande souplesse pour la répartition des élèves dans les différentes classes.
- Le choix de l'allemand comme première langue vivante : votre enfant aura quatre heures d'allemand par semaine. Il poursuivra l'étude de l'allemand commencée à l'école. L'anglais viendra s'ajouter en classe de cinquième.
- Le choix de l'anglais comme première langue vivante : votre enfant abandonnera provisoirement l'allemand au profit de l'anglais, mais retrouvera cette première langue en cinquième (au risque de perdre entre temps le bénéfice des acquis de l'école élémentaire).

Madame HAEGY, Monsieur TUYSUZIAN et moi-même nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous adressons nos plus cordiales salutations,

Florent KLEIN

Voici le volet 2 pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> de votre enfant. Il est à remplir avec précision et à retourner à l'école pour le jeudi 2 avril 2020. Si vous envisagez de formuler une demande de dérogation à la carte scolaire, des informations complémentaires ainsi que la liste des pièces justificatives à fournir vous seront transmis sur demande.

**Voici quelques indications pour remplir cette fiche :**

- **Cadre A : Elève** : Vérifier les renseignements concernant votre enfant.
- **Cadre C : Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?**

Cochez **OUI** pour indiquer si vous souhaitez que votre enfant soit affecté en classe de 6<sup>ème</sup> du collège public du secteur de votre domicile indiqué dans le **cadre B**. En cas d'erreur, merci de me contacter rapidement.

Cochez **NON** si vous demandez une dérogation, si vous quittez le département ou si votre enfant est inscrit de façon certaine et définitive dans un collège privé. Dans ce cas, indiquez le nom du collège privé afin que je puisse lui transmettre le dossier scolaire de votre enfant à la fin de l'année.

- **Cadre D : Formation demandée pour la classe de 6<sup>ème</sup> ?**

- o **Cas général** : écrivez « 6<sup>ème</sup> »
- o **AUTRE FORMATION** : **Veillez préciser laquelle.** (Il s'agit par exemple de la 6<sup>ème</sup> bilingue, des sections sportives, des internats scolaires publics, de la 6<sup>ème</sup> en section internationale ou à l'école européenne.)
- o **Cas particulier des classes à horaires aménagés** : le recrutement pour la 6<sup>ème</sup> musique ou danse au collège Pasteur s'effectue en lien avec le Conservatoire de Strasbourg. La 6<sup>ème</sup> théâtre au collège Hans Arp et la 6<sup>ème</sup> musique du collège Lezay-Marnésia à Strasbourg sont réservées aux élèves de l'Eurométropole de Strasbourg.  
→ **Renseignez dans le cadre F l'établissement souhaité (sauf si le hasard fait que la formation existe dans l'établissement de secteur du cadre B), cochez le motif « recrutement spécifique sur examen, test ou dossier ».**

- **Cadre E : Langue(s) demandées pour la classe de 6<sup>ème</sup> ?** Indiquez obligatoirement la langue vivante 1 souhaitée pour votre enfant en 6<sup>ème</sup> : allemand, anglais, arabe, espagnol, portugais\*\*. La langue vivante 2 facultative est à renseigner uniquement en cas de choix du cursus bilangue\*.

\***BILANGUE** : il s'agit de l'apprentissage de deux langues dès la 6<sup>ème</sup> (**allemand-anglais uniquement**) Ce choix sera à confirmer lorsque vous complétez le dossier d'inscription pour le collège.

\*\***ATTENTION** : la demande de langue vivante à faible diffusion (arabe, espagnol, portugais), si elle n'est pas enseignée dans le collège de secteur nécessite une demande de dérogation avec le motif « autre », ou éventuellement un motif plus prioritaire s'il y a lieu (exemple : élève boursier, rapprochement de fratrie). La langue choisie n'est pas un critère d'affectation.

- **Cadre F : Demande de dérogation si vous souhaitez un autre collège public dans le département.** Indiquer le nom et l'adresse du collège public demandé, ainsi que le ou les motifs. Les pièces justificatives demandées sont à remettre à l'école au plus tard le jeudi 2 avril 2020.

- **Cadre G et cadre H : Orientation vers les EGPA ou vers une ULIS ?** Cochez la réponse correspondant à votre enfant.

- **Cadre I : SIGNATURES.** En cas d'autorité parentale conjointe, dans les cas de séparation ou les situations particulières, la signature des 2 parents est obligatoire.

**AFFECTATION ET INSCRIPTION DANS LES COLLEGES**

Vous serez informés de l'affectation de votre enfant le lundi 8 juin 2020. L'affectation de votre enfant est garantie dans son établissement de secteur. La notification vous sera transmise par le collège d'affectation.